

17 mars 2022

PREMIÈRE ÉDITION RENCONTRES DE LA LONGUE VIE

La question des générations
pour une société solidaire

programme

17 mars 2022

**PREMIÈRE
ÉDITION**
RENCONTRES
DE LA
LONGUE VIE

**La question des générations
pour une société solidaire**

programme

CONTEXTE THÉMATIQUE :

La longue vie est une façon différente d'envisager les âges de la vie. En effet, il n'est plus possible de penser les enjeux autour des seniors sans prendre en compte le parcours de vie et l'intégralité des âges de la vie, auxquels on peut faire référence par l'expression « société de longue vie », dénomination chère au sociologue Jean-Pierre Fragnière :

« Chaque génération doit être prise en considération, elles ont besoin les unes des autres et elles ont des intérêts communs qu'il convient de défendre ensemble et non pas sur un mode concurrentiel ».

Par ailleurs, la volonté des associations en lien avec le domaine, l'avènement du quartier intergénérationnel de Pont-Rouge à Lancy et sa structure HEPS, habitat évolutif pour seniors, de l'Adret, ou encore les réflexions menées par CURAVIVA (soins intégrés orientés vers l'environnement social) et la mise sur pied par le Canton de Vaud d'une politique des vieillesse et des vieillissements 2030, démontrent une volonté croissante au sein de la société de tendre vers une politique des seniors qui questionne davantage à la fois les aspects sociaux et l'environnement de vie (logement, architecture, mobilité, etc.).

Ces projets et expériences innovantes constituent de multiples exemples qui forment un socle permettant de penser la longue vie de manière différente et créative.

Sur la base de ces constats, il nous a semblé essentiel de mettre sur pied une journée annuelle de travail réunissant les parties prenantes autour de ces enjeux afin de mettre en exergue les volontés communes et de créer un terreau fertile pour formuler à terme des recommandations en vue de la prochaine législature cantonale.

CONTEXTE ORGANISATIONNEL DES RENCONTRES DE LA LONGUE VIE :

Dans cette perspective, sous l'impulsion du Département de la cohésion sociale du Canton de Genève (DCS), en partenariat avec la PLATEFORME des associations d'aînés et la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), nous avons décidé d'organiser cette journée de travail en mêlant présentations, immersion et ateliers. La journée s'articulera en trois parties distinctes. Le matin il s'agira d'alimenter les réflexions des personnes présentes sur la longue vie grâce à des présentations. A midi, nous aurons la chance de nous immerger dans le nouveau quartier de Pont-Rouge en se restaurant à l'Adret. L'après-midi les personnes participant à l'événement travailleront par groupes thématiques avec comme objectif de faire émaner des recommandations en vue d'une future politique cantonale des seniors.

Cette première édition des Rencontres de la longue vie se déroulera dans des locaux mis à disposition par la Ville de Lancy qui a accepté d'être associée à l'organisation de cette journée et de nous accueillir sur son territoire.

Nous pouvons d'ores et déjà vous dire que cette journée sur la longue vie sera organisée annuellement et que les prochaines éditions seront organisées en partenariat avec des communes différentes afin de valoriser d'autres projets et de s'inspirer de pratiques diversifiées.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09H00 :

Salle communale
du Petit-Lancy
Accueil (café/croissants)
préparés/servis par les
jeunes travaillant au
tea-room/restaurant
« Le Temps d'un arrêt »

09H30 :

Mot de bienvenue sur
les enjeux du sujet ainsi
que sur la journée et son
déroulement
– **Pascal Schouwey**
(animateur de la journée)

09H45 :

Intervention sur sa vision
de la longue vie à Genève
– **Thierry Apothéloz**,
Conseiller d'Etat

10H00 :

Démographie de la
longue vie
– **Philippe Wanner**,
Professeur ordinaire à
l'UNIGE

10H20 :

Habiter la ville et y vieillir
– **Cornelia Hummel**,
Professeure associée à
l'UNIGE

10H40 :

Pause

11H05 :

Enjeux territoriaux
de la longue vie
– **à confirmer**

11H25 :

Retour sur l'expérience
du Vivre ensemble à l'HEPS
de l'Adret à Lancy
– **Maria Bernasconi**
(FCLPA) et
Sandrine Grether (Adret)

11H45 :

Départ pour l'HEPS de l'Adret
(quartier de Pont-Rouge
– possibilité pour les
personnes à mobilité réduite
de se déplacer en mini-bus,
25 places disponibles)

12H00 :

Pause de midi à l'Adretissimo
avec buffet dînatoire offert
par la FCLPA et servi par
les jeunes travaillant à
« Le Temps d'un arrêt » ;
immersion dans le quartier
de Pont-Rouge

13H30 :

A l'Adret, intervention sur la vision de la longue vie de la Ville de Lancy

– **Salima Moyard**,
Conseillère administrative

13H45 :

Pause et déplacement des participants et participantes dans les différents ateliers

14H15 :

Travail en groupes selon six thématiques:

· Logement et architecture
(facilitateurs : FCLPA et AEL)

· Aménagement et mobilité
(facilitateur : Office de l'urbanisme)

· Participation citoyenne
(facilitateur : SASL Lancy)

· Solidarités locales
(facilitateur : FASE)

· Interculturalité
(facilitateur : BIE)

· Transversalité de l'enjeu intergénérationnel
(facilitateur : PLATEFORME des associations d'aînés de Genève)

15:45 :

Pause et rassemblement à la salle communale du Petit-Lancy

16H05 :

Restitution par
Pascal Schouwey

16H30 :

Conclusion de la journée
– **Thierry Apothéloz**,
Conseiller d'Etat

16H40 :

Mot de clôture
– **Salima Moyard**,
Conseillère administrative,
Ville de Lancy

16H50 :

Apéritif de clôture





PRÉSENTATION DES INTERVENANTES ET INTERVENANTS

PHILIPPE WANNER

est Professeur ordinaire de démographie à l'Université de Genève (UNIGE). Il est aujourd'hui reconnu dans de nombreux domaines d'étude, notamment plus spécifiquement sur les enjeux concernant les conditions de vie des seniors. Il viendra nous présenter les enjeux démographiques et leur influence sur la manière de penser la société de longue vie.

CORNELIA HUMMEL

est Professeure associée au Département de sociologie et membre de l'Institut de recherches sociologiques (IRS) de l'Université de Genève (UNIGE). Elle est spécialisée dans la sociologie de la vieillesse et du vieillissement. Elle a, notamment, fait de nombreuses recherches sur les enjeux relatifs au vieillissement et à son rapport à l'espace urbain.

MARIA BERNASCONI

ancienne Conseillère nationale, est l'actuelle présidente de la Fondation communale pour le logement des personnes âgées (FCLPA). Cette fondation qui gère depuis une trentaine d'années les EMS de Lancy (La Vendée et Les Mouilles), a engagé dès 2012 une réflexion approfondie sur la continuité dans l'accompagnement des personnes âgées, débouchant en 2020 sur l'ouverture d'une structure innovante d'habitat intergénérationnel à l'Adret.

SANDRINE GRETHER

travailleuse sociale, coordinatrice répondante de l'HEPS de l'Adret (depuis 2020). Passionnée par les relations et les liens humains, elle a suivi de nombreuses formations complémentaires liées à l'accompagnement de la personne âgée et dirigé durant 26 ans les secteurs animation et accueil des EMS Val-Fleuri.

DESCRIPTIFS DES ATELIERS

ATELIER 1 : HABITAT POUR TOUS LES ÂGES / ARCHITECTURE ET LOGEMENT

FACILITATEURS :

- Laurent Beausoleil, directeur général, AEL
- Damien Clerc, secrétaire général, FPLC
- Claude Dupanloup, membre du bureau, FCLPA

INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE :

- Guillaume Käser, directeur, CODHA
- Laura Mechkat, architecte, groupe H4G

OBJECTIF :

- Introduction : Exposé de la thématique par des spécialistes (15-20 minutes)
- Discussion et échanges de vues (60 minutes)
- Recueil et synthèse de 3 à 5 propositions concrètes à l'intention du magistrat (10 minutes)

FORMAT :

- 20 personnes (maximum) y compris les personnes présentant la thématique
- Durée 1h30 (14h15 à 15h45)

POUR LA RÉFLEXION :

«Le rapport que nous entretenons à notre logement prend une signification nouvelle. Les frontières de son utilisation s'estompent doucement, mettant en valeur la nécessité de développer un habitat plus flexible, qui s'adapte aux réalités sociales et démographiques.»
(Antonio Hodggers)

Le vieillissement de la population est un des enjeux majeurs en termes d'habitat et vieillir chez soi est l'idéal de tous. Toutefois, favoriser le maintien de l'indépendance des seniors, assurer leur bien-être et leur garantir une qualité de vie passent aussi par un environnement inclusif qui promeut le lien social, ingrédient indispensable d'une cohésion de quartier et du vivre ensemble.

L'habitat intergénérationnel contribue au nouvel équilibre entre générations, favorise l'échange et l'entraide au-delà des âges et renforce les liens de proximité et la cohésion sociale.

Une conception adéquate du logement et de son environnement demande la mobilisation de nombreuses parties prenantes impliquées dans une dynamique pluridisciplinaire.

Il est essentiel de concevoir des logements qui, aujourd'hui, répondent naturellement aux besoins des personnes, sans distinction d'âge et favorisant la diversité et la mixité de populations et de typologies sociales.

ATELIER 2 : AMÉNAGEMENT ET MOBILITÉ

FACILITATEUR :

- Frédéric Josselin, chef du service de la concertation, office de l'urbanisme du canton de Genève

INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE :

- Frédéric Josselin

OBJECTIF :

- Introduction : Exposé de la thématique par des spécialistes (15-20 minutes)
- Discussion et échanges de vues (60 minutes)
- Recueil et synthèse de 3 à 5 propositions concrètes à l'intention du magistrat (10 minutes)

FORMAT :

- 20 personnes (maximum) y compris les personnes présentant la thématique
- Durée 1h30 (14h15 à 15h45)

POUR LA RÉFLEXION :

Le vieillissement de la population fait davantage ressortir la nécessité de prendre en compte les enjeux liés aux aménagements et à la mobilité. En effet pour qu'une société soit inclusive elle doit permettre à l'ensemble de sa population de pouvoir jouir de son environnement. Dans cette perspective, un parc public, par exemple, n'est pas utilisé de la même manière lorsque l'on a 10 ans ou 75 ans. Par conséquent, il s'agit de penser aux besoins de tous les âges pour rendre ces espaces profitables et exploitables par l'ensemble de la population.

La mobilité est également directement en lien avec les aménagements puisque, pour accéder à un environnement approprié, il faut nécessairement mettre en place des conditions adaptées.

Il s'agit de questionner l'offre en transports publics, d'adapter la qualité et l'accessibilité des arrêts de ces derniers. Il est également important de questionner le bâti urbain au sens large car un rebord de trottoir peut être un obstacle à la mobilité de bien des personnes sans que cela apparaisse forcément comme évident.

ATELIER 3 : PARTICIPATION CITOYENNE

FACILITATRICES :

- Alicia Riondel Carrard, responsable adjointe du service de l'action sociale, ville de Lancy
- Virginie Estier, travailleuse sociale en charge des projets communautaires, ville de Lancy
- Lauriane Martin, déléguée aux aîné.e.s, ville de Lancy

INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE :

- Vincent Kunzi, chef du service des affaires sociales et du logement, ville de Lancy
- Nicolas Hasler, chef du service de l'environnement, ville de Lancy

OBJECTIF :

- Introduction : Exposé de la thématique par des spécialistes (15-20 minutes)
- Discussion et échanges de vues (60 minutes)
- Recueil et synthèse de 3 à 5 propositions concrètes à l'intention du magistrat (10 minutes)

FORMAT :

- 20 personnes (maximum) y compris les personnes présentant la thématique
- Durée 1h30 (14h15 à 15h45)

POUR LA RÉFLEXION :

Après une présentation par les chefs de service Messieurs Vincent KUNZI et Nicolas HASLER d'un exemple concret de mobilisation de la population résidente, toutes générations confondues, dans le quartier du Square Clair Matin au Petit Lancy et de la méthodologie de participation citoyenne utilisée, les personnes participant à l'atelier seront invitées à se questionner sur les 4 questions suivantes en sous-groupes afin de proposer des recommandations à l'attention du Conseil d'Etat :

- Quelles sont les conditions cadre pour développer une démarche participative dans une commune ou dans un quartier ?
- Comment s'y prendre pour mettre en place une démarche participative ?
- Quelles sont les limites d'une démarche participative ?
- La méthodologie d'une démarche participative peut-elle s'appliquer à toutes les populations ?

ATELIER 4 : SOLIDARITÉS LOCALES

FACILITATEURS :

- Yann Boggio, secrétaire général de la FASe
- Filip Uffer, président de la commission âge et société, Fondation Leenaards

INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE :

- Yann Boggio
- Filip Uffer

OBJECTIF :

- Introduction : Exposé de la thématique par des spécialistes (15-20 minutes)
- Discussion et échanges de vues (60 minutes)
- Recueil et synthèse de 3 à 5 propositions concrètes à l'intention du magistrat (10 minutes)

FORMAT :

- Format : 20 personnes (maximum) y compris les personnes présentant la thématique
- Durée 1h30 (14h15 à 15h45)

POUR LA RÉFLEXION :

La solidarité intergénérationnelle ne se joue pas uniquement au niveau de l'Etat ou des communes mais à des échelles plus petites comme un quartier, une rue ou encore une allée d'immeuble. La pandémie de Covid-19 nous a démontré que les solidarités locales, à ces échelles, existaient bel et bien. Cela a permis de mettre en exergue la volonté de la population de créer un meilleur vivre-ensemble entre, notamment, les différents âges de la vie. Favoriser l'émergence d'initiatives de solidarités locales constitue ainsi une des réponses face aux grands enjeux contemporains que sont les transformations sociales et environnementales de nos sociétés.

Les populations résidentes connaissent mieux qui quiconque leur lieu de vie et démontrent qu'elles sont capables de créer et d'innover à la faveur d'une meilleure cohésion sociale dans leur environnement de vie.

Il semble donc intéressant de questionner ces pratiques et de réfléchir à la manière d'organiser un terrain fertile pour que ces initiatives se multiplient.

ATELIER 5 : INTERCULTURALITÉ

FACILITATEUR :

- Nicolas Roguet, délégué à l'intégration, canton de Genève

INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE : PROSPECTION EN COURS

- Albana Krasniqi, directrice de l'Université populaire albanaise

OBJECTIF :

- Introduction : Exposé de la thématique par des spécialistes (15-20 minutes)
- Discussion et échanges de vues (60 minutes)
- Recueil et synthèse de 3 à 5 propositions concrètes à l'intention du magistrat (10 minutes)

FORMAT :

- 20 personnes (maximum) y compris les personnes présentant la thématique
- Durée 1h30 (14h15 à 15h45)

POUR LA RÉFLEXION :

Alors que pour beaucoup de personnes dans le 4^e âge il est possible de s'appuyer sur leur famille pour maintenir des relations sociales et être accompagnées, les seniors ayant émigré en Suisse n'ont souvent pas la chance d'avoir ce soutien. Dès lors la question du maintien du lien social pour ces personnes apparaît encore davantage comme un enjeu majeur.

En outre, l'intégration pour personnes migrantes passent souvent par le travail. Par conséquent, être un migrant ou une migrante senior, et donc ayant passé l'âge d'intégrer le marché de l'emploi, voit ses possibilités d'intégration singulièrement limitée. A ce titre, nous pouvons parler d'une double discrimination pour ces personnes qui sont d'ores et déjà discriminées du fait de leur âge.

Les enjeux en termes de multiculturalisme autour des seniors sont donc multiples. Comment permettre à ces personnes de vivre dans un environnement social agréable ? Comment faire en sorte de leurs garantir des possibilités d'intégration en termes, par exemple, d'apprentissage de la langue ou encore de connaissance de leur lieu de vie ? Il est également question du maintien du lien avec des membres de leur famille qui habitent potentiellement dans un autre pays.

ATELIER 6: TRANSVERSALITÉ DE LA LONGUE VIE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

FACILITATEUR ET FACILITATRICE :

- Irina Ionita, secrétaire générale de la PLATEFORME des associations d'aînés de Genève
- Florian Erard, chef de projet Fegems

INTRODUCTION À LA THÉMATIQUE :

- Marko Bandler, chef de cabinet du département de la cohésion sociale, canton de Genève

OBJECTIF :

- Introduction : Exposé de la thématique par des spécialistes (15-20 minutes)
- Discussion et échanges de vues (60 minutes)
- Recueil et synthèse de 3 à 5 propositions concrètes à l'intention du magistrat (10 minutes)

FORMAT :

- 20 personnes (maxi) y compris les personnes présentant la thématique
- Durée 1h30 (14h15 à 15h45)

POUR LA RÉFLEXION :

*« Compte tenu de l'importance du vieillissement démographique pour tous les domaines de la politique, il est indispensable d'adopter une perspective de prise en compte de la dimension du vieillissement dans toutes les politiques et de l'objectif d'une société pour tous les âges »
(Rapport du Conseil fédéral Stratégie en matière de politique de la vieillesse, 2007)*

A l'instar d'autres cantons romands (Fribourg et Vaud), Genève a toutes les cartes en main pour se munir aujourd'hui d'une réelle stratégie politique qui tienne compte du vieillissement de la population. Pour réussir, cette stratégie se doit d'être transversale à tous les domaines : les soins, mais aussi la prévention, la cohésion sociale, l'aménagement, le logement, la mobilité, le climat, la formation, l'économie, etc. Elle se doit aussi et surtout de mettre en dialogue l'ensemble des actrices et acteurs que la thématique concerne au niveau genevois : le canton, les communes, les institutions publiques et privées, la société civile et l'ensemble des générations composant la population genevoise.

En partant des réalités et des expertises du terrain, l'atelier propose de réfléchir à un nouveau regard global et cohérent sur la société de longue vie, qui pourra se traduire à moyen terme par une politique publique adéquate au niveau genevois.

INFORMATIONS PRATIQUES :

INSCRIPTIONS :

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire en ligne à l'adresse suivante : www.ge.ch/evnement/rencontres-longue-vie-1ere-edition

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

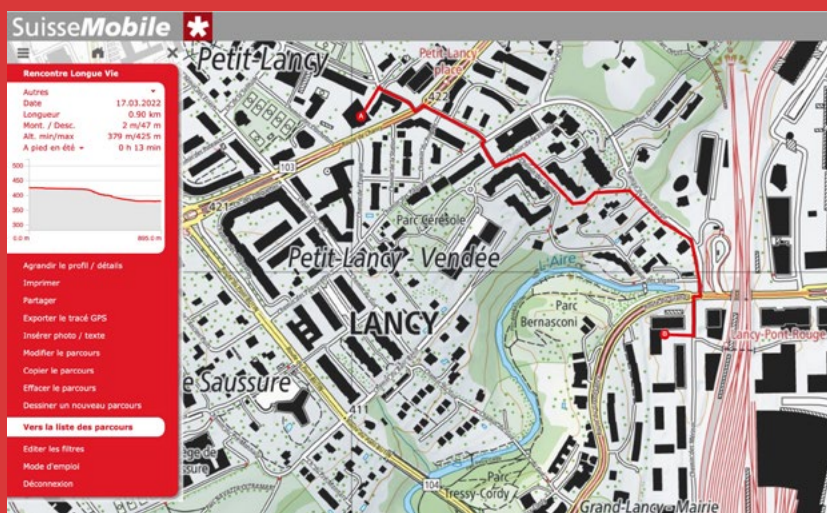
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Thibault Casanova au 022.546.74.81 ou par mail thibault.casanova@etat.ge.ch

MOBILITÉ :

Pour le repas de midi, nous vous proposerons de descendre à pied dans le quartier de Pont-Rouge au restaurant l'Adretissimo pour un buffet dînatoire (10-15min).

Néanmoins, pour les personnes qui le souhaitent, 25 places en minibus seront mises à disposition.

Parcours à pied pour se rendre de la salle communale du Petit-Lancy jusqu'à l'Adret :



LIEUX DES ATELIERS POUR L'APRÈS-MIDI :

ATELIER 1 :

Logement et architecture.

Lieu : L'Adret

(Place de Pont-Rouge 2)

ATELIER 2 :

Aménagement et mobilité.

Lieu : Espace quartier

(Place de Pont-Rouge 6)

ATELIER 3 :

Participation citoyenne.

Lieu : Villa Rapin

(Rte du Grand-Lancy 39)

ATELIER 4 :

Solidarités locales.

Lieu : Salle communale Petit-Lancy

(Petit-Lancy, Av. Louis-Bertrand 7-9)

ATELIER 5 :

Interculturalité.

Lieu : Résidence Point-Commun

(Chemin des Mérinos 4)

ATELIER 6 :

Transversalité de l'enjeu intergénérationnel.

Lieu : La Dépendance

(Rte du Grand-Lancy 8)

ORGANISATEURS DE L'ÉVÈNEMENT :

Département de la cohésion sociale du canton de Genève, Service des affaires sociales et du logement de la ville de Lancy, Fondation pour l'animation socio culturelle, PLATEFORME des associations d'aînés de Genève, Fondation communale pour le logement des personnes âgées.

REMERCIEMENTS :

Nous souhaitons remercier chaleureusement le « Temps d'un arrêt », « Point Commun » et la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) pour leur implication dans cette événement.

W

